Document generated on 04/25/2024 11:44 a.m.

Québec français

Disparaître ou transparaître?

André Gaulin

Number 74, May 1989

URI: https://id.erudit.org/iderudit/45418ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Gaulin, A. (1989). Disparaître ou transparaître? *Québec français*, (74), 6–6.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

BLOC-NOTES

Disparaître ou transparaître ?

André Gaulin

Un certain discours alarmiste équivaut souvent au fait de se plaindre (que pouvons-nous, noyés, parmi tant d'Anglo-saxons ? Comment intégrer les immigrants ? Que faire pour augmenter le taux de natalité ?...). Et la plainte est toujours impuissante. Davantage, même : les plaignards déplaisent. La plainte est l'inaction de l'impuissance. Un certain discours alarmiste répond souvent à un petit fonds suicidaire collectif larvé (pourquoi ne pas disparaître quand l'histoire nous a tant maltraités ? Pourquoi toujours lutter à contre-courant de l'Amérique anglophonisante ? Et bla, bla, bla).

Pourquoi toujours poser tragiquement nos conditions d'existence collective ?

Un autre discours se fait heureusement jour. Quelle différence cela peut-il faire d'être 2,2% plutôt que 2,4% en Amérique du Nord ? Les Irlandais ou les Suédois se projettent-ils en terme de pourcentage dans le monde ? Faut-il croire ceux qui voient l'affirmation d'un soi québécois — ni plus fin, ni plus fou, mais spécifique — comme une fermeture au monde ? Comment vivre l'internationalité sans être un sujet national dans l'histoire ? Pourquoi serait-ce se fermer sur soi que d'être Québécois comme on est Français ou Allemand ? Y a-t-il de sottes identités ? Certaines identités sont-elles incompatibles avec l'ouverture au monde ? Croire cela n'est-il pas faire ressortir une conscience de soi coloniale ?

Et si le taux de natalité était étroitement relié aussi à un projet collectif de société, à la possibilité pour les jeunes de travailler ? Et si le choix linguistique des allophones était fortement marqué par notre indétermination à nous définir ? Pour orienter notre devenir, suffirait-il de nous payer à gros prix et immenses efforts des concepts vides comme celui de « société distincte » en nous abandonnant en même temps au bon jugement des juges ? De juges du pays de l'Autre en plus ?

Comment, précisément, ne pas poser nos conditions nationales d'existence en termes tragiques ?

En reconnaissant, j'imagine, la légitimité du concept d'identité nationale, un concept opératoire qui définit habituellement les espaces de vie, les aires linguistiques, les existences culturelle, économique et politique. Quand allons-nous enfin faire coïncider la conscience de nous-mêmes avec une terre habitable et signifiée ? Pourquoi encore nous comporter comme si l'Amérique française n'était qu'une entité unique (forcément irréelle) ou qu'une simple diaspora (nécessairement éclatée) ?

N'en déplaise à Jean-Claude Leclerc (voir son aberrant éditorial du *Devoir*, 1er février 1989), la loi 101, par exemple, n'a pas « pour effet de compliquer petit à petit les rapports entre communautés ». Elle est un exercice politique de la définition de soi qui oppose la transparence à l'évanescence. *Ce qui est fondamentalement légitime*. La langue française n'est pas le boomerang du *nationalisme* québécois, elle est une des expressions fondamentales de l'identité nationale québécoise. Pourquoi ne qualifie-t-on pas de « nationaliste » la conscience linguistique mexicaine, hongroise ou étatsunienne ? Pourquoi les centrales syndicales regroupées dans le MQF deviendraient-elles « nationalistes » alors qu'un journaliste ne penserait jamais à écrire semblable chose de la CGT en France prenant position sur sa langue territoriale ?

Il ne faut pas céder à ceux (et celles) qui veulent régler la vie politique et sociale québécoise par des appels à la bonne entente (comme Monsieur Lincoln), par des recours à la conciliation (comme Monsieur Ryan). La langue française au Québec n'est pas *un problème, elle est une langue*. À ce titre, elle fonctionne comme toutes les langues sur les territoires nationaux : elle occupe tout l'espace, tout l'affichage, toute la vie publique et officielle ; elle se vit, s'enseigne, se transmet sans interférence. Elle ne se négocie jamais nulle part. Elle n'appartient pas non plus au choix individuel et, à ce titre, elle n'est pas un droit de l'individu sans référence à sa collectivité.

Disparaître ? Jamais de la vie. Mais devenir plus déterminés, continuer d'imposer le statut normal et naturel d'un collectif historique. Transparaître, quoi ! Ne pas [dé]céder. N'en déplaise à Jean-Claude Leclerc et à tous les néo-messianistes culturels, deux langues s'affrontent ici sur le territoire québécois : elles ne sauraient coexister pacifiquement. Ce n'est pas du fanatisme de dire que la fraternité linguistique serait la dernière illusion d'un collectif qui préférerait plutôt en finir que de se définir. Dire qu'une seule langue par territoire peut vivre et non pas deux, s'enseigner, s'épanouir comme langue nationale, c'est s'en remettre à l'usage des peuples qui ne sont ni fermés aux autres, ni intolérants, parce qu'ils se vivent en italien, en anglais, en chinois, en arabe ou en allemand. Cela est tout naturel. Pourquoi le Québec échapperait-il à la logique des langues sous prétexte que la main de Dieu l'abstrairait de son humaine condition ?